

**Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le droit d'auteur sans jamais oser le demander!**

Oui, maintenant c'est possible pour les auteurs de l'Agessa, et ce gratuitement pour le moment, grâce au module de formation de trois jours "**Maitriser son statut pour mieux gérer son activité**" rondement mené par Julie Godin, juriste, sous la direction de l'**AGECIF**, 22 rue de Picardie 75003 Paris

**<http://www.agecif.com>**

Cette formation vous permettra de démarrer une activité d'auteur en ayant toutes les informations sur le plan fiscal et social, jusqu'aux formulaires à remplir. Elle vous enrichira de connaissances sur le droit d'auteur tant sur le plan moral que patrimonial et cela dans toutes ses nuances.

On ne peut que recommander cette formation aussi bien pour les débutants que pour les plus aguerris.

Une autre formation de l'**AGECIF** de deux jours spécialement étudiée pour tous les auteurs est "**Promouvoir son activité d'auteur sur internet**" formateur Kevin Thoret. Formation extrêmement vivante et adaptée à nos besoins de communication actuels.

Ces formations sont financées par la région Ile-de-France, le MOTIF, la SOFIA, la SACD, et l'AFDAS.

Nous portons tous nos espoirs pour que ces deux formations soient renouvelées afin que de nombreux auteurs puissent en bénéficier.